



SÉNAT

LA PRÉSIDENTE

Discours de Mme Sabine de Bethune,
Présidente du Sénat

à l'occasion de l'inauguration des bustes de
Leurs Majestés le Roi et la Reine

Mardi 16 juillet 2013

Sire,

Madame,

Monsieur le Président de la Chambre des représentants,

Monsieur le Président du Conseil européen,

Mesdames et Monsieur les Vice-Premiers Ministres,

Chers collègues,

Chers invités,

La visite du couple royal au Parlement fédéral est toujours un événement festif, et celle que Vous nous rendez aujourd'hui est d'autant plus réjouissante que nous nous préparons à inaugurer ensemble les deux bustes qui ont été réalisés en l'honneur de vos vingt ans de règne.

Cet événement est aussi empreint d'une émotion particulière, car il précède de quelques jours votre abdication. L'histoire s'écrit en quelque sorte sous nos yeux.

Il est de tradition que le Sénat offre un buste au couple royal et la Chambre, un portrait. Cette tradition est aussi ancienne que le Royaume de Belgique et a donc, jusqu'à ce jour, été honorée à cinq reprises, pour chacun des couples royaux qui vous ont précédés.

Ces bustes, placés côte à côte au sein du Palais de la Nation, symbolisent la pérennité et les liens étroits à travers le temps entre les deux fondements de notre régime politique. Nous vivons dans une monarchie constitutionnelle et une démocratie parlementaire. Vos bustes et ceux de vos prédécesseurs sont le symbole de l'alliance entre la démocratie belge et la famille royale. La cérémonie d'aujourd'hui est pour nous l'occasion de vous exprimer notre reconnaissance pour ces vingt années de règne. C'est non seulement à la fonction, mais aussi à Votre personne, Sire, Madame, que nous rendons hommage.

Sire,

Lors de l'annonce de votre abdication, vous avez déclaré que, tout au long de votre règne, une conviction profonde a guidé votre conception de la fonction royale. Le rôle du Roi des Belges - et sa légitimité - est de se mettre au service de la démocratie et de ses concitoyens.

Avec les collègues réunis ici, je tiens à souligner vos mérites exceptionnels. En tant que Roi, vous avez connu, pendant ces 20 années de règne, des changements profonds dans la structure de notre État, mais aussi dans la société tout entière. Jamais les réformes ne vous ont effrayé, bien au contraire, vous les avez anticipées et accompagnées avec toute la finesse liée à votre sens politique, sans jamais perdre de vue les impératifs de votre fonction.

La fonction royale est une fonction d'une extrême complexité, surtout en Belgique. Elle consiste à rechercher constamment l'unité dans la diversité. Dans notre société toujours davantage plurielle, riche de trois communautés culturelles, confrontée à une internationalisation et à une fragmentation croissantes, vous êtes le symbole de l'unité, de la solidarité et du dévouement envers la population.

« *En effet, chez nous, »* – Sire, permettez-moi de vous citer – « *la Monarchie est à la fois un symbole, mais aussi un acteur de l'unité nationale* ». « *D'ailleurs, fédérer signifie unir et unir est une des tâches de la Monarchie belge.* »¹

À propos de la réforme de l'État, vous n'avez cessé de souligner que celle-ci doit assurer « *à la fois une plus grande responsabilité aux entités fédérées, une indispensable solidarité et un pouvoir fédéral efficace disposant des moyens nécessaires dans les domaines qui restent les siens* »², afin que notre pays puisse relever les défis de l'avenir.

¹ Fête nationale, 21 juillet 2000.

² Fête nationale, 21 juillet 2009.

Durant la difficile période de formation de l'actuel gouvernement, vous avez à nouveau été amené à jouer le rôle de conciliateur. Vous avez été l'interlocuteur auquel les responsables politiques ont pu confier leurs pensées en toute liberté, sachant que le secret du colloque singulier était garanti.

En tant que chef de la Nation, le Roi se doit d'observer une série d'attitudes paradoxales dans le fonctionnement de la démocratie parlementaire, à savoir l'empathie et la distance, l'implication et la neutralité. Tout au long de votre règne, vous avez été à l'écoute des préoccupations des concitoyens. Avec votre épouse, vous avez partagé les joies et les peines de la population.

Sire, Madame,

Ensemble, vous incarnez en quelque sorte le visage humain de l'État. En particulier lors d'événements tragiques qui ont bouleversé la population, comme l'accident de car à Sierre ou, avant cela, le drame des enfants disparus et maltraités, vous n'avez pas hésité à offrir une épaule consolatrice aux victimes et à leurs proches et vous avez rappelé avec insistance les autorités à leurs devoirs et à leurs responsabilités. De même, lors de désastres économiques comme des pertes massives d'emplois, vous vous êtes aussi toujours préoccupé des travailleurs dont le gagne-pain était en péril. Cette attention que vous avez toujours accordée à chacun explique aussi le soutien de la population pour la fonction que vous exercez.

Vous avez pris soin de mettre l'accent sur certaines évolutions nouvelles ou sur des problèmes de société qui risquaient de passer inaperçus dans la politique quotidienne, comme la problématique de la pauvreté, la lutte contre la traite des êtres humains, l'importance de s'instruire et de connaître les langues, l'ouverture aux autres cultures et sur le monde.

Madame,

Nous tenons également à vous rendre hommage. Vous avez toujours soutenu et épaulé le Roi dans l'exercice de sa tâche. À travers la *Fondation Reine Paola*, vous soutenez des organisations qui œuvrent à l'insertion ou la réinsertion de jeunes dans la société. Par votre présence et votre générosité, vous avez en outre soutenu bon nombre de nos concitoyens qui militent pour la paix et la solidarité, entre autres récemment par la reconnaissance des *Femmes de Paix*.

N'oublions pas non plus votre intérêt marqué pour l'esthétique et en particulier le patrimoine belge, l'artisanat et l'art contemporain. Vous avez d'ailleurs ouvert grand la porte du Palais royal à ce dernier.

Sire, Madame,

La page qui est sur le point de se tourner marque une étape décisive, non seulement dans l'histoire de votre vie, mais également dans celle du pays. Le 21 juillet, vous passerez le flambeau à votre fils, le Prince héritier Philippe. J'espère que la tradition qui nous honore aujourd'hui se perpétuera et qu'un jour, nous pourrons rendre le même hommage à votre fils et à son épouse.

Le Président de la Chambre des représentants, M. André Flahaut, et moi-même tenons, au nom du Parlement fédéral, à vous exprimer une nouvelle fois notre profond respect et notre gratitude pour la manière dont vous avez exercé vos fonctions ces vingt dernières années. Vous avez consacré une grande partie de votre vie au service de notre pays et de sa population. Mes collègues et moi-même tenons à nous associer à l'hommage unanime de la Nation.
